



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 DU CDOS 79 EN DISTANCIEL

22/06/2020

Comités présents :

Basket Ball - Canoë Kayak - Cyclisme - Cyclotourisme - E.S.S.M – Football – FSCF - Golf - Gymnastique - Handball - Handisport - Judo et DA - Karaté et DA - Médailles de la Jeunesse et des Sports – Montagne Escalade - Motocyclisme - Natation - Randonnée Pédestre - Savate, Boxe Française et D.A - Spéléologie - Tennis - Tennis de Table - Tir à l'Arc - U.F.O.L.E.P - U.N.S.S - U.S.E.P - Volley Ball

Comités excusés :

Athlétisme – Echecs - Equitation - Gymnastique Volontaire - Pêches Sportives - Sauvetage et Secourisme - Tir - Voile

Comités absents :

Aïkido - Badminton – FSGT - Pétanque et Jeu Provençal - Rugby - Sport Adapté - Sport en Milieu Rural

Membres associés présents :

Ecole des Sports du Bocage - Comité 2FOPEN-JS 79 - GESA 79

Membres associés excusés :

Ligue Poitou-Charentes de Tir

Membres associés absents :

Cercle d'Escrime Dugesclin - Charente Angoulême Taekwondo Soyaux - Club Alpin Français Niort - Comité Régional Nouvelle Aquitaine de Gymnastique - GE Sèvres Basket 79 - GE Judo Sud Deux-Sèvres - Hockey Club Niortais - Ligue Nouvelle Aquitaine de Triathlon - Ligue de Taekwondo Nouvelle Aquitaine - Niort Glace - Planeur Club de Niort - Roller Club Niortais - Sojjok Kwan - Taekwondo Club Niortais - Taekwondo Hapkido du Marais – Toum Porte Océane

Personnalités présentes :

Monsieur RIGOLOT - DDCSPP 79

Monsieur FORNES - DDCSPP 79

Madame HAVETTE - Conseillère Départementale (élue en charge des sports)

Monsieur SAOUD - Nouvelle Expert Audit

Monsieur BATY – Administrateur Fédéral Crédit Mutuel

Personnalités excusées :

Monsieur GAUTRON - DDCSPP 79

Monsieur FAVREAU - Conseil Départemental (président)

Monsieur CHEVALIER – Crédit Mutuel

Personnalités absentes :

Monsieur PITON - Conseil Départemental

Monsieur DELFOSSE - Conseil Départemental

Membres du CDOS présents :

BERNARD Jean-Charles, BOBINET Christelle, BOUZANNE Thierry, FUZEAU Jean-Yves, GERBIER Patrice, GUITARD Sébastien, HENRI Patrick, JOLY Arlette, LECOT Régis, LORIOU David, LORIOU Vincent, MACHET Patrick, MAZURIE James, MOREAU Philippe, QUÉMÉRÉ Laetitia, SECHET Nadine, VEILLON Cécilia

Membre du CDOS 79 excusé :

SIMONNET Bernard

Salarié(e)s présents :

BARBOZA Antoine (GESA), BATIOT Gwendoline - DELPEUCH Emmanuelle - HUREAU Emilie - PIGEAU Joël

Stagiaire au CDOS présent en tant que bénévole :

DESCOURTIEUX Rémi

42 personnes en distanciel et présentiel.

Le Président Patrick MACHET, accueille et remercie de leur présence les personnalités et les membres des différents comités sportifs du département lors des différentes assemblées générales dans ce contexte spécial et délicat pour tous.

Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président, Patrick MACHET ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (27 voix/42 - quorum 21 voix/42).

Patrick MACHET fait état des modifications apportés aux nouveaux statuts et règlement intérieur édité par le CNOSF, et applicable à partir de la prochaine olympiade. Ces deux documents ont été adaptés au CDOS 79.

Les points clefs des nouveaux statuts et règlement intérieur :

- **Composition :** Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres est composé :
 - D'organismes départementaux représentant les fédérations nationales unisports membres du CNOSF et régissant des sports inclus dans le programme des Jeux Olympiques, ci-après dénommées « Fédérations Olympiques » (catégorie 1) ;
 - D'organismes départementaux représentant les fédérations nationales unisports membres du CNOSF et régissant des sports non-inclus dans le programme des Jeux Olympiques, ci-après dénommées « Fédérations Sportives Nationales » (catégorie 2) ;
 - D'organismes départementaux représentant les fédérations membres du CNOSF multisports ou affinitaires ou s'adressant exclusivement à un public en situation de handicap, autres que celles relevant des catégories 4 et 5 ci-dessous, à la condition, s'agissant des fédérations multisports ou affinitaires, qu'elles ne s'adressent pas à une catégorie particulière de pratiquants (catégorie 3) ;
 - D'organismes départementaux représentant les fédérations scolaires ou universitaires membres du CNOSF (catégorie 4) ;
 - D'organismes départementaux représentant les membres associés membres du CNOSF (catégorie 5) ;
 - De personnalités qui rendent ou ont rendu des services éminents au sport départemental et auxquelles, sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale aura décerné le titre de membre d'honneur, de membre honoraire ou de membre bienfaiteur ;
 - De clubs isolés affiliés à une fédération membre du CNOSF et après accord de celle-ci, leur catégorie dépendant alors de la fédération ou du membre associé d'origine.

- **Répartition des voix :** Les membres des catégories 1, 2, 3, 4 et 5 disposent aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires d'un nombre de voix déterminé comme suit :
 - 1 voix à chaque membre des catégories 1, 2, 3, 4 et 5 ;
 - 1 voix supplémentaire si l'organisme départemental compte jusqu'à 300 licenciés ;
 - 2 voix supplémentaires si l'organisme départemental compte de 301 à 2500 licenciés ;

- 3 voix supplémentaires si l'organisme départemental compte plus de 2500 licenciés ;
 - 5 voix supplémentaires si l'organisme départemental appartient à la catégorie 1.
- **Le bureau exécutif** : Le CDOS 79 est administré par un Bureau exécutif de **10 membres** issus majoritairement des fédérations olympiques comprenant :
- Le Président ;
 - 8 membres dont au moins 3 femmes et 3 hommes et dont les fonctions sont précisées dans le règlement intérieur ;
 - Le Président du CROS ou son représentant.
- **Candidatures aux fonctions de Président et de membre du Bureau exécutif** :
- Le Président ;
 - Le Secrétaire général ;
 - Le Trésorier général ;
 - 4 Vice-présidents en charge des missions nationales déléguées telles que précisées dans la « feuille de route » transmise par le CNOSF en début de chaque Olympiade ;
 - Le Secrétaire général adjoint et le Trésorier général adjoint.

Cette configuration définie par le CNOSF est déjà mise en place au CDOS 79

- **Rôle et composition du Conseil d'Administration** :
- Le Président
 - Le Bureau exécutif
 - Les membres élus pour 4 ans par l'assemblée générale, soit 24 membres :
 - Membres de la catégorie 1 (Fédérations Olympiques) représentant la majorité des membres du Conseil d'administration (en comptabilisant le Président et les membres du Bureau exécutif), avec au moins 3 femmes et 3 hommes ;
 - Au moins 4 représentants des catégories 2, 3, 4 et 5 avec au minimum 2 femmes et 2 hommes, au minimum 1 fédération multisports ou affinitaires et au minimum 1 fédération scolaire ou universitaire ;
 - Jusqu'à 2 membres qualifiés.

A noter que sont éligibles les membres élus des organismes départementaux relevant des catégories 1 à 5 du CDOS 79, **à raison d'un seul candidat par organisme**, hormis les membres qualifiés

La prochaine assemblée générale électorale devra se dérouler au plus tard la 1^{ère} semaine de février soit 45 jours avant celle du CNOSF (prévue le 25 mars 2021).

Tous les adhérents ont reçu les 2 documents et aucune observation ou questionnement n'ont été émis.
Patrick MACHET met au vote à main levée.

Approbation des nouveaux statuts et règlement intérieur :

Vote : 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Les statuts et règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19h00

Assemblée Générale Ordinaire

Le Président, Patrick MACHET ouvre l'assemblée générale électorale ordinaire.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (27 voix/42 – quorum 21 voix/42).

Vote en lignes

Vote à main levée sauf pour l'élection complémentaire qui se fera en ligne via l'application BALENTINO qui est sécurisée et complètement anonyme.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 mars 2019

Vote : 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Rapport moral du Président Patrick MACHET

Le rapport moral a été adressé à chaque structure. Le président apporte un complément d'informations.

Situation exceptionnelle, actions exceptionnelles, les AG des CDOS ont dû être mises en place avant le 30 juin 2020 et 45 jours avant celle du CNOSF, en distanciel, du fait de la limitation du nombre de personnes pouvant être présentes lors des AG (pour rappel, 10 personnes maximum) et afin de clôturer l'année sportive 2019.

Patrick MACHET rappelle que tous les documents ont été envoyés et que chaque structure a pu se les approprier, afin d'avoir une fluidité dans le déroulement de l'AG ordinaire.

Les Rapports du secrétaire Général ainsi que ceux des 4 Vice-Présidents (Commission Sport & Santé Bien-être, Commission Sport & Education et Citoyenneté, Commission Sport & Professionnalisation et Commission Sport & Politiques Publiques) puis de la Commission Maison Départementale des Sports ont été envoyés à tous les adhérents avant l'assemblée générale. Le CDOS a décidé que le secrétaire général et les 4 vice-présidents n'interviendraient pas sur ce sujet.

Rapport financier 2019 :

Compte de résultat par Laëtitia QUEMERE (Annexe 1)

Le rapport présenté fait apparaître un résultat de l'exercice excédentaire de 4 849,91 €.

Bilan 2019 par Régis LECOT (Annexe 2)

Le montant total est de 157 063, 52 €.

Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur SAOUD propose à l'Assemblée Générale de donner quitus à la trésorière.

L'ensemble des documents présentés (rapport des commissions, bilan financier...) se trouve dans le rapport d'activité 2019 qui a été envoyé à chacune des structures, avant l'Assemblée Générale.

Vote des rapports : moral et financier

27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés et adoptés à l'unanimité des personnes présentes.

Affectation du résultat par Patrick HENRI

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice au fond associatif.

Vote : 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

Cotisations 2020 par Patrick HENRI (Annexe 3)

Le maintien du tarif des cotisations est proposé (voir tableau annexe du rapport d'activité 2019)

Vote : 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

Présentation du budget 2020 par Régis LECOT (Annexe 4)

Le budget présenté est équilibré à 260 171 € (détails en annexe du rapport d'activité 2019)

Vote : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Le budget 2020 est approuvé et adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Élection complémentaire de la candidature au Comité Directeur - Résultat

Ce vote s'est déroulé sur un site protégé dans le plus complet anonymat.

Vote : 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, dont 1 comité départemental n'a pu accéder au vote électronique.

Mme Christelle BOBINET (UNSS) est élue au comité directeur du CDOS 79 jusqu'à la fin de la mandature.

Intervention des personnalités

Intervention du Conseil Départemental

Madame HAVETTE, conseillère départementale en charge des sports, remercie les comités pour toutes leurs actions de promotion du sport en Deux-Sèvres, malgré le contexte actuel. Elle remercie le CDOS pour son engagement et son rôle prépondérant dans le lien entre tous les acteurs du monde sportif.

Le Conseil Départemental a soutenu le mouvement sportif, notamment par le versement des subventions allouées même lors de l'annulation des manifestations afin de ne pas mettre les structures en difficultés.

Néanmoins le Conseil Départemental regrette l'annulation de la manifestation « faites du sport » organisée grâce au CDOS et les clubs et/ou comités départementaux.

Plusieurs échanges ont été effectués entre le Conseil départemental, les comités départementaux et les clubs afin de connaître leurs attentes lors du déconfinement. Il en ressort que le CG a établi un plan de relance avec subvention de 1 millions d'euros permettant d'aider les familles, d'aider le monde sportif avec mise en place en septembre d'un dossier pour une aide de licence sportive de 15 euros dans un club et majorée pour une 2^{ème} activité sportive ou culturelle. Ceci dans le but de redonner ou de donner l'envie à pratiquer une activité sportive.

Intervention DDCSPP 79

Monsieur Bertrand RIGOLOT, représentant du directeur départemental, félicite le CDOS pour cette activité riche et dense qui va au-delà du sport et dans un contexte très particulièrement délicat et dont l'assemblée a été menée avec des rapports très complets et de grande qualité, très transparente de gestion et dans un fonctionnement totalement démocratique.

Monsieur Bertrand RIGOLOT remercie le CDOS pour son partenariat remarquable avec l'État pour accompagner les politiques publiques dans plusieurs domaines au profit de l'intérêt général.

Bonne situation financière du CDOS 79 tant sur le budget 2019 que celui de 2020 permettant d'avoir des capitaux suffisants pour avoir 4 mois d'exercice au regard de la masse salariale.

L'État apporte sa contribution pour les différents projets que le CDOS met en œuvre ainsi qu'aux projets qui sont incités par la DDSCPP.

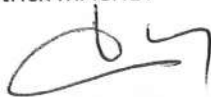
M. RIGOLOT fait un état des sommes versées par l'État au CDOS au titre de l'année 2019, montant très significatif au regard de l'activité. Ce dernier fait aussi un état des personnels de la DDSCPP qui interviennent en faveur du CDOS.

M. RIGOLOT fait un rappel sur les aides apportées par l'ANS via les fédérations et le CNOSF pour un montant et des sommes distribuées pour les équipements sportifs mais cela ne représente que peu de choses au regard des implications de l'ensemble des bénévoles dans le département, cependant ce sont des impulsions qui permettent de réaliser des projets.

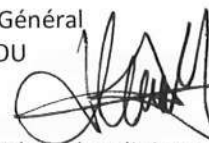
Pour conclure, une perturbation pour tout le monde lors de cette crise sanitaire majeure dans le pays mais une reprise progressive de l'activité sportive avec un plan de reprise effectué par l'ANS et des aides au mouvement sportif via les fédérations et les préfectures.

Fin de la réunion à 20h30

Le Président
Patrick MACHET



Le Secrétaire Général
Vincent LORIOU



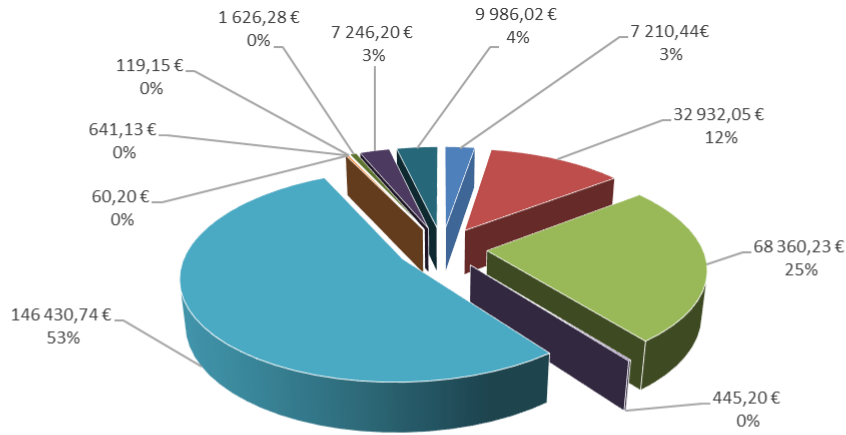
La secrétaire Générale adjointe
Nadine SECHET



ANNEXE 1

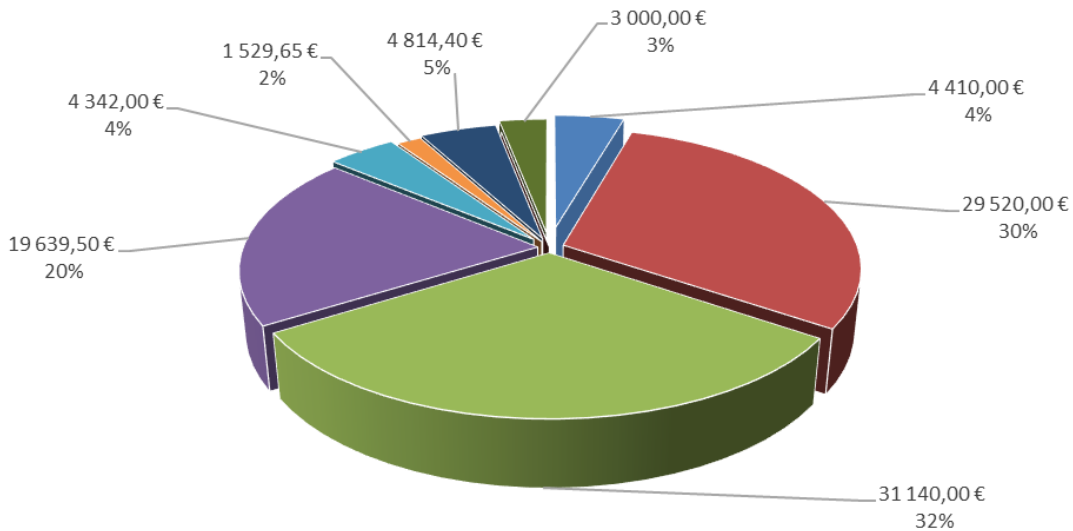
COMpte DE RESULTAT 2019					
	Résultat 2019	Budget 2019	PRODUITS	Résultat 2019	Budget 2019
CHARGES					
60- Achats matières premières et marchandises	7 210,44	4 230,00	70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	98 395,55	96 200,00
Achats d'études et de prestations de services	0,00	130,00	Projet Hospital - Activité Physique Adaptée et Fibromyalgie	4 410,00	2 000,00
Achats non stockés de matières et de fournitures (petites fournitures)	3 614,37	1 500,00	Projet Hospital - Activité Physique Adaptée et Diabétologie	29 520,00	32 500,00
Fournitures non stockables (eau, énergie)(carburant)	1 192,25	1 100,00	Projet Hospital - Activité Physique Adaptée et Cancer	31 140,00	32 500,00
Fourniture d'entretien et de petit équipement (fournitures bureau)	2 403,82	1 500,00	Prestations Aide à la Gestion C.R.I.B.	19 639,50	20 000,00
61- Services extérieurs	32 932,05	30 155,00	Prestations Basicompta	4 342,00	4 000,00
Sous traitance générale	7 996,00	6 900,00	Prestations Formations	1 529,65	1 200,00
Locations	2 194,36	3 200,00	Prestations Maison Dép des Sports	4 814,40	4 000,00
Entretien et réparation (et charges mds)	18 156,06	16 200,00	Mise à disposition de personnel	0,00	0,00
Assurance	2 906,26	2 655,00	Prestation Conseil Départemental (faites du sport)	3 000,00	0,00
Documentation	1 599,37	1 200,00	70- Produits des activités annexes	12 503,28	10 000,00
Frais de colloques, séminaires, conférences	140,00		Maison des Sports (Eau,élec gaz, poste, ménage, copies, chariot, produit)	12 503,28	10 000,00
62- Autres services extérieurs	68 360,23	69 550,00			
Personnel extérieur à l'entreprise (GESA)	52 900,58	51 000,00	74- Subventions d'exploitation	153 668,00	147 300,00
Personnel extérieur à l'entreprise (GESV)	3 328,20	4 400,00	Conseil Départemental - Subventions	20 000,00	22 500,00
Honoraire Cabinet Comptable	1 680,00	0,00	Etat - Subventions ANS	37 620,00	45 000,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 789,00	2 300,00	Etat - Subventions MILDECA	4 000,00	2 500,00
Publicité, publication	1 566,45	1 200,00	Etat - Préfecture - FIPD RADICALISATION	4 000,00	4 000,00
Déplacements, missions	4 396,99	3 600,00	Etat - Préfecture - Expérimentation Inclusion Sociale des réfugiés par le sport	10 000,00	0,00
Frais postaux et de télécommunications			Etat - DRDJSCS NA (bop 219 Radicalisation + bop 219 Label Validé Handi)	0,00	7 000,00
Services bancaires, autres	119,01	3 200,00	Etat - DRDJSCS NA - Aides Emplois ANS	24 000,00	24 000,00
Formation salariés	320,00	0,00	Etat - DRDJSCS NA - FDVA 2	8 000,00	4 000,00
Frais de formation services civiques	1 260,00	1 000,00	Etat - Agence de services et de paiement (ASP)	23 650,00	21 800,00
63 - Impôts et taxes	445,20	475,00	Etat - Appel à projet CAP 79 avec Les terrasses	4 158,00	5 400,00
Autres impôts et taxes	445,20	475,00	CR NA - Appel à projet Femmes et Sport avec CROS NA	500,00	0,00
64- Charges de personnel	146 430,74	151 000,00	CR NA - Appel à projet Services Civiques avec CROS NA	6 240,00	3 600,00
Rémunération des personnels	106 697,12	105 000,00	CNOSF - Aide Plan Sport et territoire	4 000,00	0,00
Charges sociales	28 572,08	36 000,00	CNOSF - Référent territorial	7 500,00	7 500,00
Autres charges de personnel (Indemnités SC formation SC)	11 161,54	10 000,00	75- Autres produits de gestion courante	8 819,22	8 150,00
65 - Autres charges de gestion courante	641,13		Cotisations	6 540,00	5 900,00
Charges financières	60,20		Produits divers de gestion courante	29,22	
Charges exceptionnelles	119,15		Crédit Mutuel - Partenariat	2 250,00	2 250,00
Dotation aux amortissements (matériels informatiques-matériels ménage)	1 626,28		76- Produits financiers	363,71	350,00
Dotation aux amortissements (véhicules)	7 246,20		77- Produits exceptionnels	415,00	
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	9 986,02		78- Reprises sur amortissements et provisions	0,00	2 000,00
TOTAL DES CHARGES	275 057,64	265 000,00	79- Transfert de charges	5 742,79	1 000,00
Emplois des contributions volontaires en nature	83 220,00	84 700,00	TOTAL DES PRODUITS	279 907,55	265 000,00
Secours en nature	2 905,00	2 700,00	Contributions volontaires en nature	83 220,00	84 700,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	25 325,00	27 000,00	Dons en nature	2 905,00	2 700,00
Personnel bénévole	54 990,00	55 000,00	Prestations en nature	25 325,00	27 000,00
TOTAL DES CHARGES	358 277,64	349 700,00	Bénévolat	54 990,00	55 000,00
			TOTAL DES PRODUITS	363 127,55	349 700,00
			Résultat exécutaire	4 849,91	

LES DÉPENSES



- 60 - Achats matières premières et marchandises
 - 62 - Autres services extérieurs
 - 64 - Charges de personnel
 - 66 - Charges financières
 - 68 - Dotation aux amortissements (matériels informatiques - matériels ménage)
 - 6894 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées
- 61 - Services extérieurs
 - 63 - Impôts et taxes
 - 65 - Autres charges de gestion courante
 - 67 - Charges exceptionnelles
 - 68 - Dotation aux amortissements (véhicules)

LES RECETTES



- Projet Hopital - Activité Physique Adaptée et Fibromyalgie
 - Projet Hopital - Activité Physique Adaptée et Cancer
 - Prestations Basicompta
 - Prestations Maison Dép des Sports
- Projet Hopital - Activité Physique Adaptée et Diabétologie
 - Prestations Aide à la Gestion C.R.I.B.
 - Prestations Formations
 - Prestation Conseil Départemental (Faites du sport)

ANNEXE 2

BILAN 2019

Actif		2019	2018	Passif		2019	2018
Immobilisations Corporelles		10 942,02	19 239,94	Capitaux propres		116 533,94	43 814,92
205	Concessions et droits similaires_logiciel		0,00	101	Fonds de l'Association	43 814,92	44 028,92
215	Immobilisation Matériel et outillages industriels	574,56	0,00	106	Réserve	67 869,11	0,00
2183	Immo Matériel de bureau et matériel informatiques	10 872,45	10 872,45	129	Résultat de l'exercice	4 849,91	-214,00
2813	Amortissement matériel bureau	-9 562,90	-7 936,62	Provisions		0,00	67 869,11
2182	Immo incorporelles en cours (Véhicule)	21 738,76	21 738,76	15012	Provision CRIB	0,00	5 352,71
2812	Amortissement Véhicule	-12 680,85	-5 434,65	15044	Provision Insertion par le sport (Handicap)	0,00	3 100,00
				15045	Provision Santé par le sport (Santé/Sport)	0,00	0,00
				15051	Provision Maintien des emplois	0,00	59 416,40
Immobilisations Financières		8 894,41	9 913,90	Emprunt		4 953,27	8 878,15
261	Parts sociales	1 000,00	0,00	164	Emprunt initial	8 878,15	11 800,00
275	Dépôts et cautionnements versés	7 894,41	9 913,90	164	Remboursement Emprunt	-3 924,88	-2 921,85
Créances		47 928,81	51 970,45	Fonds dédiés		9 986,02	0,00
411	Créances Clients et comptes rattachés	41 860,60	48 542,47	194	Fonds dédiés sur subventions	9 986,02	0,00
4091	Avances et acomptes versés sur commandes		0,00	Dettes d'Exploitation		13 838,34	10 005,73
4687	Produits à recevoir	5 680,64	1675,00	401	Dettes Fournisseurs	12 158,34	10 005,73
486	Charges constatées d'avance	387,57	1 752,98	408	Factures non parvenues	1 680,00	
Disponibilités		104 208,46	75 939,23	Dettes Fiscales		16 631,13	17 808,40
5121	Banque Compte Chèque	14 785,34	11 029,62	421001	Rémunérations dues	0,00	2 392,58
5122	Banque Livret Bleu	77 534,72	53 031,01	4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	7 515,12	7 333,51
5123	Livret Partenaire	0,00	0,00	4286	Personnel - Autres Charges à payer	50,00	0,00
5124	Livret Tonic Obln	11 800,00	11 800,00	431	Organismes sociaux	7 107,94	8 082,31
530	Caisse	88,40	78,60	4382	Charges sociales sur congés à payer	1 958,07	0,00
				Dettes diverses		7 261,00	1 987,21
				4686	Charges à payer	7 261,00	1 987,21
				Autres		2 770,00	6 700,00
				4871	Produits constatés d'avance	2 770,00	6 700,00
Total Actif		171 973,70	157 063,52	Total Passif		171 973,70	157 063,52

ANNEXE 3 COTISATION 2020

NOMBRE DE LICENCIÉS	TARIF
Fédérations Olympiques & Nationales sportives, Fédérations multisports ou affinitaires, Fédérations scolaires ou universitaires	
Moins de 500 licenciés	80.00 €
De 501 à 1 000 licenciés	110.00 €
De 1 001 à 2 000 licenciés	150.00 €
De 2 001 à 5 000 licenciés	200.00 €
Plus de 5000	250.00 €
Membres associés (clubs isolés et autres structures adhérentes)	50.00 €

ANNEXE 4

BUDGET 2020				
CHARGES	Résultat 2019	Prévisionnel 2020	PRODUITS	Prévisionnel 2020
60- Achat	7 210,44	2 900,00	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	98 395,55
Achats d'études et de prestations de services			Projet-Hopital - Activités Physique Adaptée et Fibromyalgie	4 410,00
Achats non stockés de matières et de fournitures	3 614,37	5 000,00	Projet-Hopital - Activités Physique Adaptée et Diabétologie	29 520,00
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 032,25	1 500,00	Projet-Hopital - Activités Physique Adaptée et Cancer	31 340,00
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 403,82	900,00	Prestations Aide à la Gestion C.R.I.B.	19 659,50
Autres fournitures			Prestations Basicompa	4 342,00
61 - Services extérieurs	32 932,05	25 300,00	Prestations Formations	1 529,65
Sous-traitance générale	7 956,00	0,00	Prestations Maison Dép des Sports	4 814,40
Locations	2 134,36	2 200,00	Prestation Conseil Départemental	3 000,00
Entretien et réparation	18 156,06	18 500,00		3 000,00
Assurance	2 906,26	3 000,00	70 - Produits des activités annexes	12 505,28
Documentation	1 599,37	1 600,00	Maison des Sports (eau,électricité,gaz,poste,ménage,copies,chartis,produit)	12 505,28
Divers	440,00	0,00		32 600,00
62 - Autres services extérieurs	68 360,23	61 665,00	74 - Subventions d'exploitation	153 668,00
Personnel extérieur à l'entreprise (GESA)	52 900,58	47 500,00	Conseil Départemental - Subventions	20 000,00
Personnel extérieur à l'entreprise (GESV)	3 328,20	3 000,00	Etat - Subventions ANS	37 620,00
Honoraire Cabinet Comptable	1 680,00	1 680,00	Etat - Préfecture - Subventions MILDECA	4 000,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 789,00	3 020,00	Etat - Préfecture - FIPD RADICALISATION	4 000,00
Publicité, publication	1 566,45	800,00	Etat - Préfecture - Expérimentation Inclusion Sociale des Réfugiés par le sport	10 000,00
Déplacements, missions	4 396,99	4 500,00	Etat - DROISCS NA (top 219 PEPS)	0,00
Frais postaux et de télécommunications			Etat - DROISCS NA - Aides Emplois ANS	24 000,00
Services bancaires, autres	119,01	90,00	Etat - DROISCS NA - FDVA 2	8 000,00
Formation Salariés	320,00	0,00	Etat - ARS - PEPS	0,00
Frais de Formation Services Civiques	1 260,00	1 000,00	Etat - Agence de services et de paiement (ASP)	23 650,00
63 - Impôts et taxes	445,20	0,00	Etat - ARS - Appel à projet CAP 79 avec Les Terrasses	4 158,00
Impôts et taxes sur rémunération	0,00	0,00	CR NA - Appel à projet Service Civique avec CROS NA	6 240,00
Autres impôts et taxes	445,20	0,00	CR NA - PEPIS	500,00
64 - Charges de personnel	146 830,74	154 141,00	CNOSF - Aide Plan Sport et Territoire	0,00
Rémunération des personnels	106 697,12	110 000,00	CNOSF - Référent territorial	7 500,00
Charges sociales	28 572,08	34 141,00	75 - Autres produits de gestion courante	8 819,22
Autres charges de personnel	11 161,54	10 000,00	Conisations	6 540,00
65 - Autres charges de gestion courante	641,13	7 700,00	Produits divers gestion courante	29,22
Charges financières	60,20	60,00	Crédit Mutuel - Mécénat	2 250,00
Charges exceptionnelles	119,15	0,00	76 - Produits financiers	365,71
68 - Dotation aux amortissements (matériels informatiques)	1 626,28	1 159,00	77 - Produits exceptionnels	415,00
68 - Dotation aux amortissements (véhicules)	7 246,20	1 159,00	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00
68 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	9 886,02	7 246,20	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00
TOTAL DES CHARGES	275 057,64	260 171,00	79 - Transfert de charges	5 742,79
Secours en nature	2 905,00	2 700,00	TOTAL DES PRODUITS	279 907,55
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	25 325,00	27 000,00	80 - Contributions volontaires en nature	83 220,00
Personnel bénévole	54 990,00	28 490,00	Don en nature	2 905,00
TOTAL DES CHARGES	358 277,64	318 361,00	TOTAL DES PRODUITS	54 990,00
			TOTAL DES CHARGES	318 361,00